



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

rythmes et vacances scolaires

Question écrite n° 56935

Texte de la question

M. Rémi Delatte attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'émotion suscitée au sein des personnels administratifs et techniques de l'éducation nationale au sujet d'un « pseudo-*bug* » informatique. Le report de la rentrée scolaire 2014 serait dû à des problèmes informatiques et techniques, par ailleurs contestés par ces personnels. Cet incident nuit gravement à l'image de compétence et de professionnalisme des agents administratifs concernés. Il souhaite connaître les raisons réelles du report de la rentrée scolaire 2014 et dans l'hypothèse où celles-ci relèvent vraiment d'un blocage technique informatique, quelles mesures seront prises pour éviter qu'une telle situation ne se renouvelle.

Données clés

Auteur : [M. Rémi Delatte](#)

Circonscription : Côte-d'Or (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56935

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 juin 2014](#), page 4642

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)